



## BLOCS-PORTES HABITAT

Annexe au certificat n° 3.26 délivré pour la famille de blocs-portes de marque PICARD commercialisée sous la référence DIAMANT 2 - classe BP 1

Liste des modèles couverts :

Référence commerciale du modèle	Certificat A2P Année de certification	Descriptif portes	Equipements côté pivots	Huisseries	Gammes dimensionnelles	Serrures certifiées pour ce modèle :			
						Marque commerciale	Référence commerciale	N° certificat	C. (1)
BPD2---	3.26 - 01 - 2007	Bloc-porte blindée palière	4 paumelles sur roulement à billes 4 pions anti-dégondage	Bati rénovation	Hauteur : de 1 950 mm à 2400 mm Largeur : de 750 mm à 1140 mm.	VAK	5555 ----	7.203-01	1*
				Bâti pour pose en tunnel		PICARD	8555 ----	7.204-02	1*
				Bâti rénovation		PICARD	4555---	7.204-06	1*
				cochonnet à 0 pose en bordure de tableau		PICARD	1800	7.235-01	1*

Options :

BPPES	3.26 - 02 - 2007	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	Identiques au modèle 1	PICARD	1800	7.235-01	1*
-------	------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------	--------	------	----------	----

Options :

C (1)= Classification de la serrure certifiée

Annexe au certificat A2P du 26 Janvier 2019

Annexe 1/1

Les caractéristiques essentielles certifiées sont la capacité à résister aux tentatives d'ouverture non autorisée, pendant un temps donné, à des attaques raisonnées d'un ou plusieurs opérateurs utilisant (sa) leur force physique et des outils définis (outils à main, électriques et thermiques selon les cas) et la capacité de la serrure équipant le bloc-porte à résister à des attaques destructives et à des tentatives d'ouverture fine.

La paroi support ne rentre pas dans le périmètre de la certification.

Un bloc-porte certifié est constitué d'un ensemble complet comprenant l' huisserie et son système de liaison avec la structure porteuse, les paumelles et si nécessaire d'autres systèmes particuliers, le vantail équipé de sa serrure A2P, le cylindre spécifique et sa protection éventuelle.